



# SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 11 « Val de Saône » SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020 ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO

Sur convocation en date du 12 août 2020, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 11 se sont réunis le mercredi 2 septembre 2020 à Losne, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Patrice Béché, Président sortant de la CLE 11, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 53 communes qui composent ladite Commission.

Le Président sortant de la CLE certifie, en présence de deux scrutateurs, Madame Fanny Bouveret (Aubigny-en-Plaine) et Monsieur Patrick Jacquet (Esbarres), l'exactitude de la liste des présences émargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

M. Béché et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (49 délégués sur 55) et déclare la Commission Locale d'Energie n° 11 installée dans ses fonctions. La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 12 délégués suppléants.

M. Patrice Béché, Président sortant de la CLE 11, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu. Il rappelle les restrictions en vigueur liées à la pandémie de COVID19.

#### 1 - ÉLECTION DU PRESIDENT DE LA CLE

Le Président sortant de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Energie n° 11.

Fait acte de candidature :

Monsieur Patrice Béché représentant la commune de Flagey-les-Auxonne.

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

A main levée, le Président de la CLE demande :

- contre: 0 - abstention: 0

- pour : 49

M. Patrice Béché, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé Président de la Commission Locale d'Energie n° 11 (et délégué titulaire au Comité syndical).

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

#### 2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE

M. Patrice Béché, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-président de la Commission Locale d'Energie n°11.

Fait acte de candidature :

Monsieur François Perrin, représentant la commune de Bonnencontre.

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

A main levée, le Président de la CLE demande :

contre: 0abstention: 0pour: 49

Monsieur François Perrin, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé Vice-président de la Commission Locale d'Energie n° 11 (et délégué titulaire au Comité syndical).

## 3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

M. Patrice Béché, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 11.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

AUVILLARS-SUR-SAÔNE	Monsieur	Marc	JAUDAUX
AUXONNE	Monsieur	Anthony	DUFOUR
CHAMBLANC	MADAME	Christine	HARDY

CHARREY-SUR-SAÔNE	Monsieur	Michel	BEAUNÉE	
ESBARRES	Monsieur	Patrick	JACQUET	
FLAMMERANS	Monsieur	Pascal	PETOT	
FRANXAULT	Monsieur	Jean-Paul	VIVIEN	
LOSNE	Monsieur	Laurent	HUTTE	
MAGNY-LES-AUBIGNY	Monsieur	Hervé	LEVÊQUE	
PAGNY-LA-VILLE	Monsieur	Henri	MAUCHAMP	
SAINT USAGE	Monsieur	Alain	IMBER	
TILLENAY	Monsieur	Jérémy	BALLEDANT	
VILLERS-LES-POTS	Monsieur	Christian	SEICHON	
Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : Nombre de suffrages exprimés : Majorité absolue :				49 0 0 25
Ont obtenu :				
Monsieur Marc Jaudaux Monsieur Anthony Dufour Madame Christine Hardy Monsieur Michel Beaunée Monsieur Patrick Jacquet Monsieur Pascal Petot Monsieur Jean-Paul Vivien Monsieur Laurent Hutte Monsieur Hervé Lévêque Monsieur Henri Mauchamp Monsieur Alain Imber Monsieur Jérémy Balledant Monsieur Christian Seichon		Quarante-six voix Trente cinq voix Quarante-six voix Quarante-deux voix Quarante-quatre voix Quarante-quatre voix Quarante-quatre voix Quarante-quatre voix Quarante-evoix Quarante-sept voix Quarante-et-une voix Vingt-cinq voix dix-neuf voix Quatorze voix		

Le nombre de poste de délégués titulaires restant à pourvoir étant de 10, sont élus délégués titulaires de la CLE n°11 :

Monsieur Marc Jaudaux Monsieur Anthony Dufour Madame Christine Hardy Monsieur Michel Beaunée Monsieur Patrick Jacquet Monsieur Pascal Petot Monsieur Jean-Paul Vivien Monsieur Laurent Hutte Monsieur Hervé Lévêque Monsieur Henri Mauchamp

## 4 - <u>ÉLECTION DES 12 DÉLÉGUES SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL</u>

Monsieur Patrice Béché, Président de la CLE, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

ATHEE	Monsieur	Alain	VIROT
AUBIGNY-EN-PLAINE	Madame	Fanny	BOUVERET
AUXONNE	Monsieur	Claude	FLORENTIN
ECHENON	Monsieur	Jean-Louis	SIMONNET
LABERGEMENT LES AUXONNE	Monsieur	Gilbert	GROSSET
LANTHES	Monsieur	eur Michel	MOREY
LECHATELET	Monsieur	Jean-Paul	CHAPUIS
LES MAILLYS	Monsieur	Pascal	OUDOT
PONT	Monsieur	Daniel	MARECHAL
SAINT-JEAN-DE-LOSNE	Monsieur	Hervé	GAILLARD
SEURRE	Monsieur	Jack	DUBIEF
TROUHANS	Monsieur	Jean-Paul	HUGOT

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT; compte tenu du fait qu'il y a eu 12 candidats pour les 12 postes de délégués suppléants au Comité syndical à pourvoir,

A main levée, le Président de la CLE demande :

contre: 0abstention: 0pour: 49

les candidats listés ci-dessous sont proclamés délégués suppléants de la CLE 11 au Comité syndical.

				Suppléant de :
ATHEE	Monsieur	Alain	VIROT	Monsieur Béché
AUBIGNY-EN- PLAINE	Madame	Fanny	BOUVERET	Monsieur Lévêque
AUXONNE	Monsieur	Claude	FLORENTIN	Monsieur Dufour
ECHENON	Monsieur	Jean-Louis	SIMONNET	Monsieur Vivien
LABERGEMENT LES AUXONNE	Monsieur	Gilbert	GROSSET	Monsieur Mauchamp
LANTHES	Monsieur	Michel	MOREY	Madame Hardy
LECHATELET	Monsieur	Jean-Paul	CHAPUIS	Monsieur Beaunée
LES MAILLYS	Monsieur	Pascal	OUDOT	Monsieur Jaudaux
PONT	Monsieur	Daniel	MARECHAL	Monsieur Petot
SAINT-JEAN- DE-LOSNE	Monsieur	Hervé	GAILLARD	Monsieur Hutte
SEURRE	Monsieur	Jack	DUBIEF	Monsieur Perrin
TROUHANS	Monsieur	Jean-Paul	HUGOT	Monsieur Jacquet

### 5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 25 septembre 2020 au Hall d'exposition Auxois Sud Expo à Créancey à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant de la CLE 11

Le Président de la CLE

Le Vice-président de la CLE

M. PATRICE BÉCHÉ

M. PATRICE BÉCHÉ

M. FRANCOIS PERRRIN